

**OdM :
Adhérez !**

**Prévention :
La prévention,
ça vous parle ?**

Dossier :
*Un guide « Illettrisme /
Troubles du langage
et des apprentissages »*



L'Orthophoniste

N° 346 - FÉVRIER 2015

Périodique de la **fno**

Fédération
Nationale des
Orthophonistes

Illettrisme



*Troubles du langage
et des apprentissages*

AVOIR LES IDÉES CLAIRES FACE AUX IDÉES REÇUES



Un guide pour mieux comprendre et agir
proposé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
et la Fédération Nationale des Orthophonistes



ANLCI / FNO : une coopération fructueuse !

DANS CE NUMÉRO

Une action cartes-lettres pour l'exercice salarié



La formation initiale en francophonie... Un feuilleton en cinq épisodes / épisode #4 l'Afrique

Florence Liaunet, membre de la commission formation initiale



© michal812 - Fotolia

Tout d'abord, il est important de préciser que cet épisode concerne un continent abritant 4 pays francophones (par ordre alphabétique : Algérie, Maroc, Togo et Tunisie) qui proposent des formations initiales en orthophonie. Cet article sera donc sommaire et méritera sûrement d'être approfondi par la suite. Il s'agira de présenter simplement les modalités principales de ces centres de formations en terme d'admission, d'organisation générale, de titre obtenu et d'accès à la profession et à la recherche.

L'Algérie

Ce pays compte environ 38 700 000 d'habitants et forme actuellement 1000 orthophonistes chaque année. Il en formait 150 à 300 dans les années 90-2000, ce qui a permis un fort développement des praticiens orthophonistes exerçant au sein des hôpitaux, institutions cliniques et scolaires de tout le pays.

Les orthophonistes exercent en secteur public ou libéral grâce à leur diplôme de licence. Cette licence, accessible après le baccalauréat, sans concours d'entrée, a évolué dans le temps et doit encore évoluer. Elle permet l'exercice de la profession en secteur public ou libéral. La poursuite par un master et un doctorat ouvre à la carrière d'enseignant-chercheur.

La **licence du système classique**, rattachée à la faculté de sciences humaines, est née en 1999, et se déroulait en 4 ans. Elle a pris fin en juin 2014.

La **licence académique LMD orthophonie** en 3 ans, de 180 ECTS, est née en 2007 et reçoit 50 à 60 étudiants par an ; elle est suivie d'un **master orthophonie, spécialité neurosciences cognitives**, de 120 ECTS sur 2 ans, habilité

depuis 2011, recevant 40 étudiants, titulaires de la licence Orthophonie. Un doctorat d'orthophonie à deux options neurosciences cognitives et E-Therapy, de 180 ECTS en 3 ans, pour 15 étudiants titulaires du Master, est en cours d'habilitation.

La **licence professionnelle** en 3 ans est en cours d'habilitation. Elle comporte 180 ECTS dont une centaine d'heures de stage. Après 2 ans de tronc commun, la spécialité orthophonie ou neuropsychologie est choisie pour la dernière année.

L'enseignement est assuré à l'université, faculté des sciences humaines et sociales, département de psychologie, de sciences de l'éducation et d'orthophonie par un corps d'enseignants issus soit du **magistère d'orthophonie** créé en 1987 à l'université d'Alger (5 à 10 diplômés par an), soit du **doctorat d'orthophonie**, existant depuis 1995 (environ 30 diplômés au total). Ces enseignants ont développé la licence au sein de 12 universités (Setif, Blida, Bejaia, Laghouat, Tizi Ouzou, Annaba, Mostaganem, Batna, Oum El Bouagui, Bouira). Un laboratoire de recherche, créé en 2000, promu unité de recherches depuis avril 2013, réunit 18 projets de recherches nationaux et internationaux. L'État octroie l'autonomie budgétaire aux unités (et centres) de recherches, ce qui facilite le développement des recherches, soutien constant de la pédagogie et de la pratique. La délocalisation au Liban des formations de 2^e et 3^e cycle est en discussion, de même qu'un partenariat avec l'université de Marakkech.

L'Algérie est donc précurseur, depuis 1987, pour la reconnaissance de la post-graduation, du doctorat et de la recherche en orthophonie. Nacira Zellal, orthophoniste, docteur de 3^e cycle (thème : acquisition, tests orthophoniques) et docteur ès lettres et sciences humaines

(thème : neuropsycholinguistique), auteur et expert international, fondatrice de la formation en Algérie, de ses recherches et de ses prolongements en neurosciences, oeuvre depuis de longues années pour la construction d'une orthophonie compétitive au plan international et signale qu'aujourd'hui : « *En Algérie, rare pays où les grades de maître assistant, de maître de conférence et de professeur en orthophonie existent, doublés du statut de chercheur, l'orthophonie constitue une grande chaire complète, comparable à celle de psychologie ou de sociologie. Elle est dotée de ses ouvrages, de ses tests, de ses logiciels thérapeutiques adaptés à la langue arabe écrite et aux dialectes kabyles et arabes oraux, de ses revues scientifiques, de ses colloques, de ses congrès, de ses journées d'étude, de son laboratoire promu unité de recherches URNOP**, de sa formation continue, de ses projets de recherches nationaux et de coopération internationale et de ses deux sociétés savantes : la Société Algérienne d'Orthophonie (SAOR) et la Société Algérienne de Neurosciences (SAN) ».

*Unité de Recherches Neurosciences Cognitives - Orthophonie - Phoniatry (URNOP) anciennement Laboratoire Sciences du Langage Neurosciences Cognitives - Communication (SLANCOM).

Le Maroc

Le **Maroc** compte, comme l'Algérie, une trentaine de millions d'habitants. Le nombre d'orthophonistes formés reste dérisoire et le déficit de soignants est déploré par les praticiens. L'orthophoniste est reconnu comme professionnel de santé et possède les attributions et missions correspondant à notre propre référentiel métier. Il peut exercer dans le privé (cabinet libéral, clinique ou association par exemple dans des écoles primaires) ou dans le public (à l'hôpital, en institution, en centres spécialisés) mais alors le recrutement se fait sur concours, généralement dès le début des études.



L'exercice mixte n'est pas possible.

La formation se fait en 3 ans, cependant le type d'établissement, les dénominations du diplôme et les quotas horaires de formation sont variables. Les contenus sont organisés autour de généralités et connaissances fondamentales sur la première année, d'un enseignement plus spécifique orthophonie, notamment sur les pathologies en 2^e année et d'un enseignement plus clinique autour de stages et d'un mémoire en 3^e année.

Il est possible à l'issue de ces 3 ans d'études d'accéder au 2^e voire au 3^e cycle vers les métiers de l'enseignement paramédical. Des réflexions sont en cours sur l'évolution de la recherche et du système LMD, avec notamment un colloque sur cette thématique organisé en partenariat avec l'Algérie, fin janvier à Marrakech.



La seule formation publique est proposée par l'IFCS (Institut de Formation aux Carrières de Santé) de Rabat appartenant au réseau des instituts de formation des professionnels de santé relevant du ministère de la santé. Il a une vocation régionale et nationale et offre un **diplôme d'Etat d'infirmier filière orthophonie**. Un diplôme de second cycle, en 2 ans, est aussi proposé : le diplôme des études paramédicales du second cycle. L'admission en 1^{er} cycle se fait sur concours ouvert aux bacheliers et à un certain quota de professionnels justifiant d'un certain nombre d'années d'exercice (infirmiers auxiliaires, adjoints de santé...).

Cinq établissements privés proposent la formation au métier d'orthophoniste, mais les contenus, et quotas horaires sont variables.

IHEPS (Institut des Hautes Etudes Paramédicales du Sud) de Marrakech est un établissement supérieur de santé accrédité par l'Etat,

qui propose une formation au **diplôme d'orthophoniste** en 3 ans et un master orthophonie en 2 ans, celui-ci permettant d'accéder aux postes d'enseignement dans les filières paramédicales.

L'admission en 1^{er} cycle est soumise à un examen écrit et à un entretien oral, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat.

L'Université internationale de Casablanca propose une licence en orthophonie.

L'admission se fait sur dossier pour les bacheliers scientifiques et après des tests d'élocution en Anglais et en Français, des tests psychotechniques et un entretien. L'accès direct en 2^e année est possible pour les étudiants ayant validé 1 an de médecine ou venant d'autres universités.

L'IESS (Institut Européen des Sciences de la Santé) de Casablanca filière Sciences de Rééducation et Réhabilitation option Orthophonie (6 000 h en 3 ans) octroie une **licence en orthophonie** permettant l'équivalence avec le diplôme Européen puisqu'il comporte 180 ECTS. L'admission en 1^{er} cycle se fait après un entretien oral réservé aux titulaires francophones d'un baccalauréat. L'ouverture d'un master et d'un doctorat en orthophonie sont projetés pour respectivement 2015 et 2017.

L'ENP (Ecole Nationale Privée) de Rabat propose un **diplôme de technicien spécialisé orthophoniste** (3 910 h en 3 ans) ouvert aux bacheliers en Sciences ou Lettres Modernes.

L'ISPKO (Institut Supérieur Paramédical d'Orthophonie et de Kinésithérapie) de Rabat ne fournit pas d'information précise sur son site.

Le Togo

Le pays compte un peu moins de 7 millions d'habitants ; le nombre d'orthophonistes y est faible (25 en 2012). La formation se fait à l'ENAML (Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé). La filière orthophonie a été initiée en 2003, en partenariat avec Orthophonistes du Monde et Handicap International. Cette école est actuellement le seul centre de formation en Afrique Sub-Saharienne francophone ; elle

est sous tutelle des 4 ministères de la Santé, de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement Technique et Professionnel.

Les étudiants togolais sont admis après un concours national post-baccalauréat pour suivre en 3 ans une licence professionnelle leur permettant une fois diplômés d'être nommés en tant que cadre du personnel médical et technique de la santé (catégorie A2). Un certain quota, fixé par les ministères de tutelle, d'étudiants étrangers est admis sur dossier.

La Tunisie

La **Tunisie** avec ses 11 millions d'habitants propose une licence appliquée en orthophonie, en 3 ans, accessible aux titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent. L'orthophoniste diplômé peut exercer en libéral (cabinet privé) ou en salariat (secteur hospitalier, centres spécialisés ou cliniques privées).

La formation se déroule à l'Ecole Privée Centrale des Sciences Paramédicales et de la Santé, à Tunis.

Sur Internet

- **Maroc**
www.orthophonie-maroc.net
www.enp.ma
www.iessmaroc.com
www.iheps.ac.ma
www.sante.gov.ma
- **Algérie**
www.laboslancom-univ-alger2.dz
- **Togo**
www.fetaph.com
www.orthophonietogo.unblog.fr
www.orthophonistesdumonde.fr
- **Tunisie**
www.centralesante.tn

Merci à Mireille Kerlan, Sana Aimad Eddine, Kenza Abakil et Nacira Zella pour leur aide à la rédaction de cet article.